



Monsieur Hubert Falco, Président  
Monsieur Jean-Pierre Giran, Vice-Président  
Madame Valérie Paecht, Directrice Générale des Services

Métropole Toulon Provence Méditerranée  
107, Bd Henri Fabre - 83400 Toulon

Porquerolles, le 16 juillet 2020

Objet : *Appel pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en eau et la maîtrise de la capacité de charge de l'île de Porquerolles.*

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, Madame la Directrice Générale,

Les habitants, résidents secondaires, commerçants et touristes de l'île Porquerolles vous appellent à prendre d'urgence les mesures de sécurité pour l'approvisionnement en eau de l'île de Porquerolles, pour sa sécurité sanitaire et pour la régulation de la fréquentation estivale.

La coupure de l'eau sur l'île le 13 juillet, outre tous les problèmes posés pour leurs clients des restaurants et des hôtels, déjà pénalisés par la période de confinement, relance la dépendance critique de la vie ilienne aux livraisons du bateau citerne et le risque majeur potentiel en cas de panne de ce navire.

En outre, depuis fin juin, le débarquement de touristes sur l'île dépasse très largement les pics extrêmes des seules journées de pointes des mois d'août. Principales conséquences : non respect des règles sanitaires de distanciation dans les files d'attentes compactes aux embarquements des navettes, mais aussi sur les plages, risque incendie accru, non respect persistant de l'interdiction de fumer, conflits d'usage, tensions, atteintes à la préservation des espaces naturels, multiplication des déchets, du « fécalisme à ciel ouvert, etc.

Ces risques majeurs sont unanimement dénoncés depuis plusieurs années par tous les acteurs publics et privés de l'île. Aucune des recommandations du groupe de travail « Capacité de charge » n'a été mise en œuvre à ce jour. La situation s'est au contraire aggravée avec l'augmentation du trafic de passagers par des navettes estivales venant d'une douzaine de ports, hors de la Métropole et de l'ère d'adhésion du Parc national. Elles concurrencent la ligne sous DSP, mais sans les mêmes obligations. La sur-fréquentation est également aggravée par le nombre croissant de navires au mouillage (le plus souvent sur les aires de posidonies) et d'embarcations plus ou moins légères débarquant leurs flots de baigneurs sur les plages.

**L'année 2021 marquera le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'achat de Porquerolles par l'État pour la sauver du risque de transformation en village de vacances géant. Marquera-t-elle aussi les décisions de la Métropole TPM pour préserver l'île des risques sanitaires, de protection de son patrimoine naturel exceptionnel et de son équilibre social ?**

## Nos propositions

### 1) Sécurité de l'alimentation en eau

**Accélérer la mise en service du sealine, initialement prévue pour fin 2021 mais qui, selon certaines rumeurs, pourrait être reportée à 2023.**

**Accélérer les dispositifs d'infiltration des eaux de pluie dans les nappes phréatiques et du contrôle du biseau avec l'eau salée.**

**Accélérer les mesures de maîtrise de la consommation d'eau et de stockage des eaux de pluie pour l'arrosage et le lavage par les différents utilisateurs publics et privés, avec une attention particulière pour les grands consommateurs et le lavage des bateaux.**

### 2) Limites de la capacité de charge

« *Le poison c'est la dose* » disent les toxicologues. Les ingénieurs savent calculer le nombre maximum de piétons ou de voitures à partir duquel un pont risque de s'écrouler. Les architectes navals savent calculer le nombre maximum de passagers à partir duquel un bateau risque de sombrer. Les jardiniers et les agriculteurs savent évaluer les conséquences du piétinement des espaces naturels par les foules.

**Cet optimum n'a pas encore été défini pour le nombre souhaitable de touristes et de visiteurs à Porquerolles.**

L'étude réalisée auprès des touristes par le Parc national en 2018, montre que l'insatisfaction s'élève fortement (+28%) quand le nombre dépasse 4750 visiteurs/jour et atteint 48% à partir de 6000 visiteurs. Les trois causes d'insatisfaction pointent le trop grand nombre de personnes sur les plages, le nombre élevé de vélos et l'insuffisance des équipements sanitaires.

Le projet de contrat de la nouvelle DSP demande au délégataire de « *proposer et mettre en œuvre des mesures permettant de réguler la "capacité de charges des îles"...*Il est demandé de ne pas excéder 6000 passagers/jour ».

Ce nombre de 6000 devrait comprendre l'ensemble des navettes et pas uniquement celles sous la DSP.

Les commerçants constatent qu'au delà d'un certain nombre de touristes, en particulier des touristes à la journée, les personnes supplémentaires n'apportent rien de plus à l'économie de l'île et qu'elles posent au contraire plus de problèmes pour les déchets, l'eau, les toilettes publiques, les conflits d'usage, le risque incendie, etc.

### **Recommandations**

**Le plafond de passagers à ne pas dépasser doit être fixé au maximum à 6000/jour. Ce nombre doit s'entendre pour l'ensemble des navettes de passagers. Il convient donc de réduire très fortement le nombre de passagers des compagnies autres que celle sous la DSP. Pour celle-ci, le maximum pourrait être entre 5000 et 5500.**

**Sous peine de distorsion de concurrence, il convient d'appliquer à ces autres compagnies les mêmes obligations que celles imposées pour le service public, notamment en matière de protection de l'environnement. Il convient également de proposer au délégataire des conditions financières permettant sa rentabilité à l'année, pendant laquelle il garantit un service public continu, y compris pour le transport des marchandises et celui des déchets.**

**La réservation des places à l'avance, comme cela se pratique pour la plupart des îles de l'Atlantique, permettrait d'anticiper les flux, et de les réguler sur la journée.**

**La réduction significative du nombre de passagers des navettes autres que celles sous DSP aurait en outre l'avantage sanitaire et environnemental de réduire les émissions de particules fines et de gaz à effet de serre de ces navettes qui représentent plus de 70% des émissions du diagnostic énergétique de l'ensemble de Porquerolles.**

### **3) Adaptation des conditions d'accueil des touristes**

**Les conditions d'accueil sur l'île des touristes doivent être adaptées au nombre de touristes, en particulier :**

- améliorer les mesures de prévention du risque incendie et définir les modalités d'évacuation de l'île en cas de sinistre majeur.**
- augmenter le nombre des toilettes publiques du port et du village, mais aussi à l'arrière des plages**
- améliorer le tri sélectif des déchets sur toute l'île**

Restant à votre entière disposition pour préciser ces propositions, et en attendant vos réponses, nous vous prions, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-Président, Madame la Directrice Générale, d'agréer l'expression de notre considération distinguée.

Marc Creusefond  
Président des Amis des Îles  
[Creusefond.marc@wanadoo.fr](mailto:Creusefond.marc@wanadoo.fr)

André de Marco  
Président des Amoureux de Porquerolles  
[a.demarco@lesamoureuxdeporquerolles.com](mailto:a.demarco@lesamoureuxdeporquerolles.com)

Laurent Millier  
Président du CIL de Porquerolles  
[cilporquerolles@gmail.com](mailto:cilporquerolles@gmail.com)

Bastien Beuzeboc  
Président des Jeunes Actifs de Porquerolles  
[japorquerolles@gmail.com](mailto:japorquerolles@gmail.com)